N° 19 MARS 1983. (épuisé)

- Sachez les reconnaître : Barges et Chevaliers.
- Faune des falaises et de l'estran rocheux picard.
- Fond d'Intervention pour les Rapaces : circulaire été 1982.
- Et. Rég. de l'Env.: rapport de Mme Marleux-Commecy: Architecture, Environnement et Nature .

N° 20 JUIN 1983. (épuisé)

- Centre de soins : bilan de l'année 1982.
- Bilan financier du GEPOP.
- "Les émules d'Escobar".
- L'effet de la maladie de l'Orme sur les oiseaux nicheur en milieu rural.
- Sachez les reconnaître : les Bécasseaux.
- Enquête sur le Héron cendré auprès des pisciculture.
- Et. Rég. de l'Env. : gaspillage - réflexion sur une nouvelle éthique.
- Faune et Flore de la forêt de Crécy.

N° 21 SEPTEMBRE 1983.

- Campagne contre la vente du piège à poteau.
- Vademecum du parfait plaignant : vous êtes informé de la destruction d'une espèce protégée... Que faire ?
- Le Hable d'Ault : Réserve Naturelle, aire de pique-nique ou dépotoir ?
- Campagne pour la protection de la Chouette effraie : un clocher - un nichoir.
- Connaissance de la Faune picarde : le Canard colvert.
- Actions menées en vue de la protection d'une colonie de Hérons cendrés.
- Baguer les oiseaux en 1983.
- Le feu bactérien dans la Somme.

SYNTHESE DES PRINCIPAUX TRAVAUX EFFECTUES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VOTRE ASSOCIATION DURANT L'ANNEE 1983.

Vous vous êtes sans doute déjà demandés qu'elles étaient les activités du Conseil d'Administration du GEPOP (comité pour les intimes).

Pour vous tenir au courant des affaires qu'il traite nous essaierons en 1984 de publier régulièrement les actions qu'il aura mené dans le domaine de la protection de l'Environnement. Mais pour cette année qui se termine, nous publions aujourd'hui les principales affaires que les représentants du GEPOP ont traitées.

(l'ordre chronologique n'est pas indiqué puisque des problèmes sont encore loin d'être résolus).

- Enquête sur le Héron cendré auprès des pisciculture -(n°20 juin 83).

 Un questionnaire avait été envoyé à des pisciculteurs en 1982 il correspond à la première partie d'un dossier complet visant à régler les problèmes liés au Héron. Le dossier se compléte en vue d'une protection des pisciculture contre les Hérons et des Hérons contre l'Homme.

- Mesures pour la protection d'une héronnière dans la Somme. (n°21 septembre 83)

 Il s'agit d'une étude demandée par la Préfecture (Bureau de l'Environnement) et réalisée en 1982, cette affaire est toujours suivie malgré l'atténuation des menaces qui pèsent sur cette héronnière qui représente à elle seule environ 80 % des Hérons nicheurs dans la Somme.

- Dépôt de plainte contre X pour destruction d'espèces protégées.
 Désormais à chaque ramassages d'oiseaux morts sur le littoral une plaint sera déposée. C'est un des moyens d'agir pour tenter de supprimer les dégazages illégaux des pétroliers et de réduire les massacres des populations de Torda et de Guillemots déjà gravement atteintes.

- Intervention auprès du Préfet, de tous les Députés picards et du Ministre de l'Environnement demandant l'interdiction de la vente du piège à poteau (n°21)

 Malgré le soutien de quelques Députés le problème persiste car étant donné la liberté du commerce, la vente du piège à poteau reste libre et cela malgré un usage interdit. Cette démarche a été doublée d'une pétition envoyée à toutes les associations de protection de la Nature affiliées à la F.F.S.P.N.

- Soutien au comité de défense contre la ligne THT (Gravelines-Paris) de Plachy-Buyon, pour raison d'étude d'impact quasi inexistante dans le dossier présenté lors de l'enquête pubique. Malgré cela la ligne 2X400 000 volts défigurera le paysage picard pour que la centrale nucléaire de Gravelines alimente Paris gros gaspilleur d'électricité.

- Opération Busards 1983.

 Tous les détails dans ce numéro.

- Réalisation d'un brochure destinée aux enfants des écoles primaires.

 Cette brochure traite des plantations d'arbres, des oiseaux, de leur protection et de bien d'autres choses encore. Cette publication est subventionnée par le Ministère de l'Environnement, elle devrait sortir en janvier 1984.

- Intervention du GEPOP lors de la mise en enquête publique du projet de décharge controlée à Nampont-Saint-Martin, en raison de la minceur de l'étude d'impact.

- Dépôt de plainte contre une oisellerie et son fournisseur dans l'Oise, pour détention illégale de trois Chardonnerets et d'un Bouvreuil. Ils ont été jugés en septembre, tous les deux ont été reconnus coupables mais n'ont pas été con-damnés.

- Deux ornithologues du GEPOP : F. Sueur et X. Commecy vont bientôt publier un ouvrage sur l'avifaune de la plain maritime picarde. La diffusion d'un tel ouvrage permettra de faire connaître, au niveaux national et international une région d'une importante richesse afin de mieux la protéger.

- Réalisation de la liste rouge des oiseaux menacés dans la Somme ainsi que celle des oiseaux menacés dans l'Aisne. Ces deux publications sont destinées aux élus locaux, régionaux et aux administrations concernées (DDA, DDE, Environ-nement).

D'autres affaires sont en cours ou en projet, elles vous seront détaillées dans les prochains numéros. Si vous désirez des renseignements plus précis sur l'organisation de votre association ainsi que sur le travail effectué par les membres du comité, n'hésitez pas à nous écrire.

Nous vous rappelons que les réunions du Conseil d'Administration sont ouvertes à tout membre du GEPOP. Elles ont lieu tous les troisièmes vendredi de chaque mois de 20h30 à 23h salle Dewailly, Place Dewailly AMIENS.